



LA DECLARATION SOCIALE NOMINATIVE, GENERALISEE AVEC SUCCES AUPRES D'1,5 MILLION D'ENTREPRISES

DSN : OBJECTIFS ATTEINTS

Un pari gagné ! 2013-2017, 4 ans pour amener la sphère sociale et 1,5 million d'entreprises vers une transition numérique

Grâce à la plateforme des déclarations sociales dématérialisées Net-entreprises.fr et à son expérience pour fédérer les Organismes de Protection Sociale et offrir des services aux entreprises, le GIP-MDS a réussi avec ses membres à installer une transformation numérique profonde des déclarations sociales.

La DSN remplace aujourd'hui en une transmission unique 24 déclarations.

Plus de 1,8 million de DSN sont transmises chaque mois, représentant 19 millions de salariés et 1,5 million d'entreprises en DSN, soit 98% de la cible des entreprises –source INSEE fin 2016.

La Déclaration Sociale Nominative a posé les jalons de la transformation numérique des démarches administratives et sociales des entreprises. Initié en 2013 pour simplifier la vie des entreprises, ce dispositif a été déployé avec le concours des experts comptables, des éditeurs de logiciels et des organismes de la protection sociale.

La DSN est ainsi désormais généralisée à toutes les entreprises du secteur privé, remplit ses objectifs en termes de normalisation des données, de recouvrement et de qualité, et représente ainsi un socle structurant pour de futurs projets.

« Exemple emblématique de la modernisation de l'Etat, la DSN a su tenir un calendrier ambitieux pour simplifier plusieurs décennies de complexité administrative. Celle-ci a dessiné une méthode, un chemin pour rendre les futures réformes possibles et efficaces. »

Eric HAYAT, Président du GIP-MDS

- Le vaste chantier de modernisation des services publics s'inscrit dans la volonté d'inverser les relations administration-administrés dont le « dites-le nous une fois » est l'une des expressions.
- Véritable transformation numérique de la protection sociale, la DSN a contribué à pousser vers plus de dématérialisation, normalisation et rationalisation des données, avec une attention renforcée aux besoins des entreprises.
- Cette transformation numérique concerne tout autant les entreprises. Il est ambitieux et nécessaire de faire entrer dans l'ère numérique les entreprises françaises, cela s'inscrit dans une dynamique de modernité, de facilité de l'accès à l'information et dans une perspective plus large, de compétitivité des entreprises.

Ce qu'en pensent les entreprises*

- ✚ Pour 85% des entreprises ayant répondu à une enquête menée par le GIP-MDS en juin 2017, transmettre les données sociales par le logiciel de paie est une bonne idée.
- ✚ La DSN comme une transformation numérique majeure des télé-déclarations est citée à 86%.

* Enquête administrée par email du jeudi 1er juin au mardi 6 juin inclus
975 répondants (enquête envoyée à une population ayant déposé au moins une DSN en mai 2017 : 10 583 déclarants)

La qualité DSN au rendez-vous

La qualité des déclarations sociales est performante, en fiabilisant les données la DSN sécurise la chaîne déclarative de bout en bout. C'est aujourd'hui un processus industrialisé et robuste.

Cette qualité est gage de la réussite de la transition numérique et constitue le socle de mesures de simplifications à venir.



* Enquête administrée par email du jeudi 1er juin au mardi 6 juin inclus
975 répondants (enquête envoyée à une population ayant déposé au moins une DSN en mai 2017 : 10 583 déclarants)

Ce qu'en pensent les entreprises*

- ✚ 73% des entreprises interrogées estiment que la DSN fonctionne déjà bien malgré l'élargissement considérable du périmètre (P3).
- ✚ A titre d'exemple, les entreprises confirment la bonne substitution de :
 - La Ducs Urssaf à 91%
 - La Ducs Retraite Complémentaire à 77%

La qualité des déclarations remplacées par la DSN sont notables :

- Aucun écart majeur de qualité constaté par rapport aux procédures antérieures
- Une amélioration de certaines procédures comme la DSIJ :
 - 3 jours ont été gagnés sur le délai de paiement des DSIJ non subrogées
- Des gains constatés comme le renforcement de la qualité des données Insee grâce à la mensualisation

La DSN permet une sécurisation juridique accrue : l'exigence de qualité des données implique une vérification en amont des informations, le risque d'erreur est ainsi réduit ce qui conduira à moins de contentieux, c'est une relation administrations-usagers considérablement allégée.

Pour les salariés, les bénéficiaires sont nombreux puisque la DSN permet de prendre en compte de manière réactive et fiable les changements de situation des assurés et de servir leurs droits au plus près de la survenance des événements. Les informations relatives aux arrêts de travail ou à la fin de contrat par exemple sont transmises lorsqu'ils surviennent et sont récapitulées dans la DSN mensuellement.

Ce qu'en pensent les entreprises*

- ✚ 70% des entreprises répondent que la DSN fiabilise et sécurise les droits des salariés
- ✚ 76% des entreprises sont convaincues que la normalisation induite par la DSN permettra de contribuer à consolider le droit des salariés tout au long de leur vie

Des acteurs engagés dans cette transformation numérique

La co-construction, une méthode qui a porté ses fruits

Soutenu par ces différents acteurs, ce projet d'envergure qui vise à simplifier plusieurs décennies de complexité a posé les fondements de la transformation numérique des déclarations administratives et sociales.

« Ce qui a fait la force du projet, c'est l'implication et la coopération d'une multiplicité d'acteurs dans un but commun : entreprises, organismes de la protection sociale, experts comptables, éditeurs de logiciels se sont mobilisés autour de ce projet majeur de simplification. »

Elisabeth HUMBERT-BOTTIN, Directeur général du GIP-MDS

Un travail de mutualisation de la collecte et du partage des données avec les organismes de protection sociale publics et privés

« Initiée par les organismes de la protection sociale pour répondre aux besoins des entreprises, la DSN représente une avancée sans précédent dans la mutualisation des procédures afin que chacun obtienne dans un flux unique les données qui lui sont nécessaires. »

Frédéric COUTARD, Directeur des opérations de l'Agirc-Arrco

Une mobilisation essentielle des experts comptables pour un service à plus forte valeur ajoutée

« Les experts comptables ont travaillé de concert avec le GIP-MDS pour mener ce chantier d'ampleur, qui s'inscrit dans le mouvement général de numérisation des échanges, largement porté par la profession. »

Patrick BORDAS, vice-président en charge du secteur Missions du CSOEC

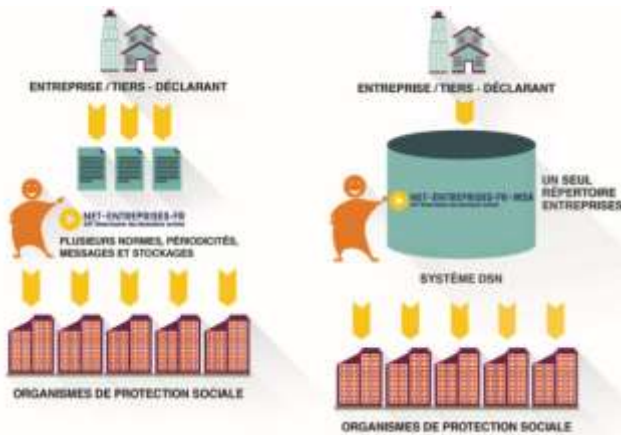
La quasi-totalité des éditeurs de logiciels signataires de la charte DSN

« Les éditeurs de logiciels de paie se sont mobilisés pour fournir des logiciels compatibles à la DSN au cours des différentes phases. Les réglages indispensables sont opérés au fur et à mesure dans un réel processus d'amélioration continue. SDDS souligne l'importance cruciale qu'a eu le dialogue continu avec le GIP-MDS pour la réussite de cette réforme. C'est un atout qu'il faut impérativement préserver pour l'avenir. »

Isabelle VAN CAUWENBERGE, Présidente de l'association SDDS

DSN : UN SOCLE DE NORMALISATION

Une modalité unique de collectes de données sociales



S'inscrivant dans une logique novatrice et inversée, la DSN repose sur **un flux unique, mensuel et dématérialisé des données des salariés à l'issue de la paie**. Celles-ci étaient adressées jusqu'à aujourd'hui par les employeurs à une diversité d'acteurs.

Via la DSN les organismes de la protection sociale viennent chercher les données nécessaires à l'exercice de leur mission.

La DSN, une simplification fondée sur la normalisation des données

La DSN, ce n'est pas seulement la digitalisation des déclarations sociales, c'est aussi la **normalisation des données**.

- Réduction du nombre de données sociales demandées aux employeurs. Avec **des données à ne communiquer qu'une fois**, les démarches sont également sécurisées.
- Une logique de simplification qui diminue considérablement le risque d'erreurs, de fraudes ou même d'oublis.



le

Un dispositif pragmatique basé sur l'amélioration continue

La DSN est une réalité opérationnelle dans le monde de l'entreprise. Le pragmatisme intrinsèque au projet DSN a permis pas à pas d'atteindre les objectifs de fonctionnement et de qualité des données avec les entreprises et tous les acteurs concernés. Il s'agit désormais **d'améliorer en continu le dispositif** pour proposer aux entreprises toujours plus de praticabilité et d'efficacité.

Il s'agit désormais de mettre l'accent :

- avec les entreprises sur l'optimisation de la qualité des données
- avec les organismes complémentaires et les éditeurs sur la consolidation du dispositif.
- avec les Pouvoirs Publics sur **la poursuite de la normalisation et de la simplification**.

Il faut faire perdurer le modèle de référence de la DSN qui a fait ses preuves, l'ajuster pour l'optimiser mais en conservant les principes clefs, pour que cela reste une vraie assise de simplification à terme.

La DSN, un socle pour de prochains projets de simplification

« Cette réussite est à mettre au bénéfice de toute une chaîne d'acteurs au sein d'un processus « intégré ». Gestion de la paie, à un rythme mensuel, avec une logique de rectification au mois le mois, la normalisation indispensable des logiciels de paie et des attendus des systèmes d'information des organismes. La DSN doit désormais constituer une base de normalisation des nouveaux projets. Son modèle est une vraie force, si on sait le préserver. »

Elisabeth HUMBERT-BOTTIN, Directeur général du GIP-MDS

La DSN ouvre de nouvelles perspectives : de futures mesures de simplification pourront prendre appui, tant en termes de socle et de méthode, sur le succès du dispositif. Plus d'une vingtaine de déclarations spécifiques sont d'ores et déjà identifiées comme pouvant être remplacées ou optimisées par la DSN dans les années à venir.

Ce qu'en pensent les entreprises*

- ✚ La DSN réduira encore le nombre de données pour 62% des entreprises
- ✚ La normalisation des données engendrée par la DSN permettra d'anticiper d'autres simplifications administratives (67%)

CONTACTS PRESSE

GIP-MDS

Marie-Amélie Roguet

01 58 10 47 28

marieamelie.roguet@gip-mds.fr

Agence Wellcom

Emeline Poulolo & Gaëlle Ryouq

01 46 34 60 60

emeline.poulolo@wellcom.fr

gaelle.ryouq@wellcom.fr

* Enquête administrée par email du jeudi 1er juin au mardi 6 juin inclus

975 répondants (enquête envoyée à une population ayant déposé au moins une DSN en mai 2017 : 10 583 déclarants)